

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Dossier délivré et déposé à la Mairie de Dizy

Délai de réception : 3 semaines (environ)

Présence indispensable au dépôt du dossier pour la prise d'empreinte digitale
(dès l'âge de 13 ans)

PIECES A PRODUIRE DANS TOUS LES CAS

- ✓ 2 photos d'identité identiques et récentes au format réglementaire 35x45 mm à fond blanc (rien dans les cheveux)
- ✓ 1 justificatif de domicile original et récent (– de 3 mois) à votre nom (avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer, facture EDF, téléphone ...) ou attestation sur l'honneur de la personne vous hébergeant + justificatif de domicile.
- ✓ Votre ancienne carte d'identité (si vous en avez une, à défaut fournissez un document officiel avec photographie) ou la déclaration de perte, établie en Mairie ou de vol, établie par la gendarmerie.
- ✓ 1 justificatif d'état civil :
 - Extrait d'acte de naissance à se procurer dans la mairie de naissance.
 - Ou votre livret de famille tenu à jour et le livret de famille de votre (vos) parent (s)

PIECES COMPLEMENTAIRES

SELON LES CAS

- ✓ Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents et n'ayant pas de justificatifs de domiciles : photocopie recto-verso carte d'identité d'un des parents et attestation du domicile signée.
- ✓ Jugement de divorce ou de séparation, pour les enfants mineurs (copie de la 1^{ère} page et de la page concernant l'autorité parentale) + attestation sur l'honneur indiquant que la décision produite n'a pas fait l'objet d'une instance modificative,
- ✓ Jugement de tutelle ou de curatelle,

- ✓ Jugement d'émancipation du mineur,
- ✓ 1 justificatif de nationalité française, en fonction de votre situation,

- ✓ il est possible lors de votre dépôt de dossier de procéder à votre inscription sur les listes électorales.